



TARIFS 2025

TARIF JOURNALIER de midi à midi		Du 1/04 au 5/07 Du 30/08 au 1 /11	Du 5 /07 au 30/8
Emplacement camping-car pour deux personnes*		25.30 €	28.30 €
* comprend : l'emplacement, deux adultes, l'électricité et l'accès à la borne de vidange, les O.M. Ne comprend pas : la taxe de séjour : 0.60 € - le(s) adulte(s) ou enfant(s) supplémentaire(s) soumis au tarif journalier campeur ou enfant			
Emplacement pour une tente + un véhicule + un adulte * ou une caravane + un véhicule + un adulte *		12.55 €	14.05 €
Personne de plus de 15 ans * *Participation O.M comprise		6.05 €	7.25 €
Taxe de séjour, par personne de plus de 18 ans		0.60 €	0.60 €
Enfant de 4 à 15 ans		3.30 €	5.30 €
Electricité 3 A (660 W) :	3.00 €	Electricité 6 A (1320 W)	6.00 €
Electricité 10 A * (2200W) : *suivant disponibilité	7.50 €	Chat ou chien :	3.00 €
Véhicule sup—bateau—remorque :	4.00 €	Lave-linge, sèche-linge le jeton :	3.50 €
Visiteur de plus de 2 h (journée) :	3.50 €	Accès à la Borne CC non-résident : Remplissage d'eau et vidange	3.50 €
Garage mort (caravane inoccupée)			
Du 1 ^{er} avril au 5 juillet et du 30 août au 1 novembre :	7.00 €	du 5 juillet au 30 août :	12.00 €
Convention longue durée (nombre d'emplacements limités, suivant disponibilité) Soumis à conditions : se renseigner à l'accueil. Pour emplacement caravane de trois à six mois, à partir de 1524 € Pour mobil home résidentiel sur parcelle de 100 m ² ou 150 m ² , l'année à partir de 2949 € Taxe de séjour non compris			